

# FICHE TECHNIQUE

## PYRETHRE

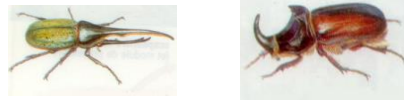
### INSECTICIDE **BARRIÈRE DE CONTACT** POUR **IMPRÉGNATION** DE SURFACES DANS LES LOCAUX USAGE PROFESSIONNEL

**PYRETHRE** est une préparation à base de pyrethrinoides synergisés en solution aqueuse *prête à l'emploi*.

#### PROPRIETES PRINCIPALES

**PYRETHRE** ne contient pas de solvants.

**PYRETHRE** réalise un concept insecticide particulièrement actif contre les différentes espèces en fonction des endroits d'applications.

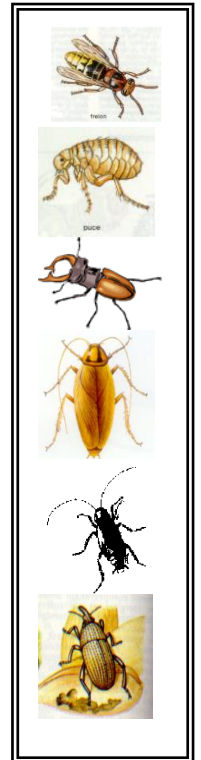


#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Agiter avant utilisation
- En cas de supports sensibles ou textiles délicats, effectuer au préalable un test de compatibilité dans un endroit caché
- Pulvériser uniformément afin d'imprégner convenablement les supports
- Laisser sécher, essuyer, si nécessaire l'excédent avec un papier absorbant
- **Local confiné : Aérer avant de rendre aux utilisateurs**

**NB :** Peut également être utilisé en application à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau afin de déposer uniformément un film répulsif insecticide sur un support (carton, tissu, tapis de sol) destiné à être disposé sur une zone de passage des insectes rampants.

Peut également être appliqué sur les surfaces de passage ou de séjour des insectes dans les différentes pièces (cuisine, salon, chambre, cave, sous-sol, véranda) des maisons, villas de vacances, camping-car, caravanes, tentes, véhicules, locaux poubelles.



INSECTES	LOCALISATIONS	UTILISATIONS
<b>VOLANTS</b> : mouches, mites, guêpes, moustiques, taons, teignes, moustiques	Surfaces ou supports d'imprégnation, selon compatibilité avec la préparation : encadrements de portes et fenêtres en extérieur et intérieur, volets, rideaux métalliques, textiles ou voilages, supports d'éclairage propices à attirer les insectes, globes, suspensions, néons, lampadaires, arrières de meubles, armoires...	Appliquer par <b>vaporisation directe</b> sur les surfaces ou supports affectonnés par les insectes volants. <i>Ne pas appliquer sur une partie électrique.</i>
<b>RAMPANTS</b> : blattes, cafards, fourmis, araignées, puces, poux, punaises de lit	Endroits obscurs de séjour ou de passage des insectes : plinthes, arrières des meubles et mobiliers, dessous des lits, arrière des têtes de lits, dessous des fauteuils, sièges, canapés, tablettes de fenêtres, rainures de planchers...	Appliquer par <b>vaporisation localisée</b> sur le lieu de passage des insectes rampants ou sur des supports en carton disposés après imprégnation sur les zones de passage
<b>ACARIENS</b> : notamment les parasites apportés par les petits animaux domestiques ou par les semelles de chaussures	Tapis, revêtements de sols, moquettes, dessous de lits, proximité des paniers et couchettes des chiens, chats...	Appliquer par <b>vaporisation</b> sur les surfaces, textiles compatibles, <b>laisser agir</b> puis <b>passer l'aspirateur</b> afin de ramasser les acariens morts <b>Actif sur les sarcoptes (acariens responsables des maladies de peau telle que la gale)</b>

## CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1002G/L ±20 G/L
Aspect	: LIMPIDE
Couleur	: SANS AJOUT DE COLORANT PRATIQUEMENT INCOLORE
Réaction chimique	: NEUTRE
Odeur	: PIN
Point éclair	: 105°c AFNOR COUPE FERMEE

## RECOMMANDATIONS



*H318 Provoque des lésions oculaires graves.*

*H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

*P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.*

*P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.*

*« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».*  
*Réemploi de l'emballage interdit.*

*L'effet biocide intervient instantanément après traitement. La durée d'action est de plusieurs semaines. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.*

*Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné*

*En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.*

***Comme pour toutes les préparations insecticides, protéger les denrées non hermétiquement emballées pendant l'application.***

***Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés***

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

### **Assurance qualité ISO 9001**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.